2026

Refonte du système eBCD de l'ICCAT en un système CDS unique et configurable

Orientations stratégiques pour la modernisation et la maîtrise des coûts du système de documentation des captures de thon rouge (CDS)

Phase 2 : Document d'aide à la décision pour la 25ème réunion spéciale de l'ICCAT en novembre 2026

Préparé pour : ICCAT
Préparé par : Bluefin Data, LLC
Date : Octobre 2026

Documents associés : Résumé exécutif et Rapport complet de l'étude de faisabilité de la modernisation du système électronique de documentation des captures de thon rouge, dont la présent rapport constitue la conclusion.

Table des matières

Synthèse 2
Objet et portée du présent rapport 2
Message clé 3
Investissements nécessaires à la refonte du système 4
Actions recommandées 5
1. Le défi 5
2. Une nouvelle approche 5
3. Le système CDS 6
4. Préparer la refonte du système 7
5. Prochaines étapes recommandées 7
6. Conclusion 8

Synthèse

Objet et portée du présent rapport

L'ICCAT a mandaté Bluefin Data, LLC afin de conduire une étude de faisabilité sur la modernisation du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD) et étudier la possibilité de développer un programme de documentation des captures (CDS) commun à plusieurs espèces. La Phase 1 de cette étude a évalué les conditions techniques du système actuel et les stratégies de modernisation envisageables, en étudiant notamment l'adéquation d'un système unique ou de systèmes distincts pour documenter le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (BFT) et d'autres espèces candidates. Ont également été évalués au cours de la Phase 1 l'architecture cible du système modernisé, l'approche de migration des données, les normes de sécurité, les ressources, les coûts, le calendrier et les principaux risques associés.

Comme le conclut l'analyse de la Phase 1, le système eBCD existant doit faire l'objet d'une refonte. Ce système a servi l'ICCAT pendant plus d'une décennie et demeure le seul système électronique de vérification et de traçabilité des échanges commerciaux du BFT, traitant environ 50 000 documents de capture et de réexportation par an. Toutefois, la technologie sur laquelle repose ce système est arrivée en fin de vie. Ses composants essentiels ne bénéficient plus de mises à jour de sécurité, ne disposent d'aucune voie de mise à niveau compatible et dépendent d'outils qui ne sont plus commercialisés et de compétences spécialisées qui se raréfient. Tout retard dans la modernisation du système accroît le risque d'une faille de sécurité ou d'une interruption de service, repoussant l'inévitable nécessité de procéder à une refonte.

Ce document d'aide à la décision recommande de refondre le système eBCD en un système CDS unique et configurable, capable de couvrir le BFT et d'autres espèces candidates, tel que présenté à la Phase 1. Lors de sa deuxième réunion, en septembre 2026, le Groupe de travail sur le CDS a adopté les conclusions de la Phase 1 et les orientations stratégiques recommandées pour la refonte du système. La plateforme CDS maintiendra toutes les fonctionnalités actuelles du système eBCD et intègrera de nouvelles espèces et flux d'information associés tel qu'autorisé par l'ICCAT. Le système eBCD existant demeurera opérationnel jusqu'à ce que la nouvelle plateforme ait été testée et validée.

Message clé

La refonte du système eBCD est un processus complexe qui se déroule sur plusieurs années et se chiffre à plusieurs millions d'euros. La Phase 1 a estimé l'investissement initial à entre 2,2 et 2,8 millions d'euros pour le modèle recommandé des flux de travail configurables, avec des coûts annuels d'exploitation et de maintenance s'élevant à entre 350 000 et 550 000 euros, et une durée de développement de 24 à 35 mois. La solution optimale est un système CDS unique et configurable préservant toutes les fonctionnalités du eBCD actuel pour le BFT et pouvant incorporer d'autres espèces et flux de travail au fur et à mesure que le décide l'ICCAT.

Les observations recueillies lors de l'étude de viabilité ont mis en évidence la nécessité de maîtriser les coûts. Un système unique permet d'éviter la duplication de fonctions communes, hébergement, maintenance, assistance technique et formation. La mise en place de deux systèmes séparés ou plus ne permettrait pas, dans le cadre de ce projet, de réaliser des économies à long terme. La configuration permet quant à elle de réduire le coût des modifications futures ; cependant, les nouveaux besoins qui ne pourront être configurés au sein du nouveau système nécessiteront le développement d'un nouveau logiciel.



Investissements nécessaires à la refonte du système

La Phase 1 a établi les estimations de coûts suivantes pour le modèle recommandé de flux de travail configurables, exprimées en euros de 2026 :

Élément de coût	Estimation de la Phase 1
Investissement initial (quatre phases)	2,2 à 2,8 millions EUR
Exploitation et maintenance (coûts annuels)	350 000 à 550 000 EUR
Modifications relevant du modèle de configuration	Absorbées dans les coûts annuels d'exploitation et de maintenance
Durée de développement (à titre indicatif)	Environ 24 à 35 mois

** Il s'agit d'estimations préliminaires destinées à la planification, et non de propositions soumises dans le cadre d'un appel d'offres. Ces estimations se fondent sur les tarifs types d'une entreprise spécialisée disposant d'une expérience dans le domaine de la pêche ou de la conformité aux normes réglementaires. Ces chiffres devront être ajustés en fonction des prix du marché, des offres reçues, du périmètre de travail défini et du calendrier.*

Actions recommandées

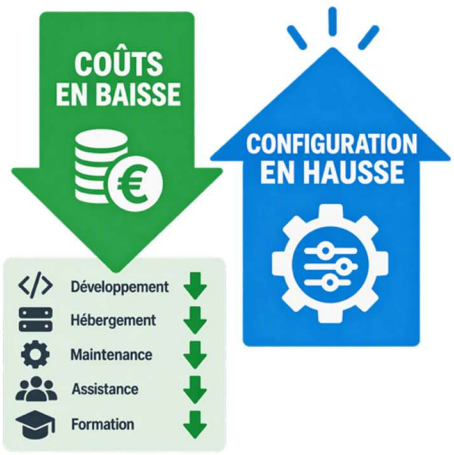
1. Bluefin Data recommande de procéder immédiatement à la refonte du système en assurant la continuité de l'eBCD actuel, en documentant les données d'utilisation du système, en limitant toute modification à la résolution de problèmes techniques critiques ou aux besoins exceptionnels, et en évitant tout travail qui devrait être répliqué lors de la refonte du système.
2. Développer un système CDS unique et configurable retenant toutes les fonctionnalités actuelles du eBCD pour le BFT et permettant d'incorporer d'autres espèces et flux associés au fur et à mesure que l'ICCAT le décide.

1. Le défi

La Phase 1 a permis d'identifier l'urgence et la nécessité technique de refondre le système eBCD. La Phase 2 a mis en évidence les contraintes opérationnelles auxquelles cette refonte doit également répondre : attentes non satisfaites, hausse des coûts de développement et demande croissante de fonctionnalités pour la gestion des données, dans un contexte aux ressources limitées. Il ne suffit pas de remplacer la technologie pour résoudre ces problèmes.

L'ICCAT doit fournir un système plus performant tout en maîtrisant son coût total. Il doit également assurer la continuité du système eBCD pendant toute la durée de la transition. Le défi ne consiste donc pas seulement à refondre le système, mais à établir une méthode responsable de hiérarchisation, prestation et exploitation des fonctionnalités essentielles du système à mesure que les besoins évoluent.

2. Une nouvelle approche



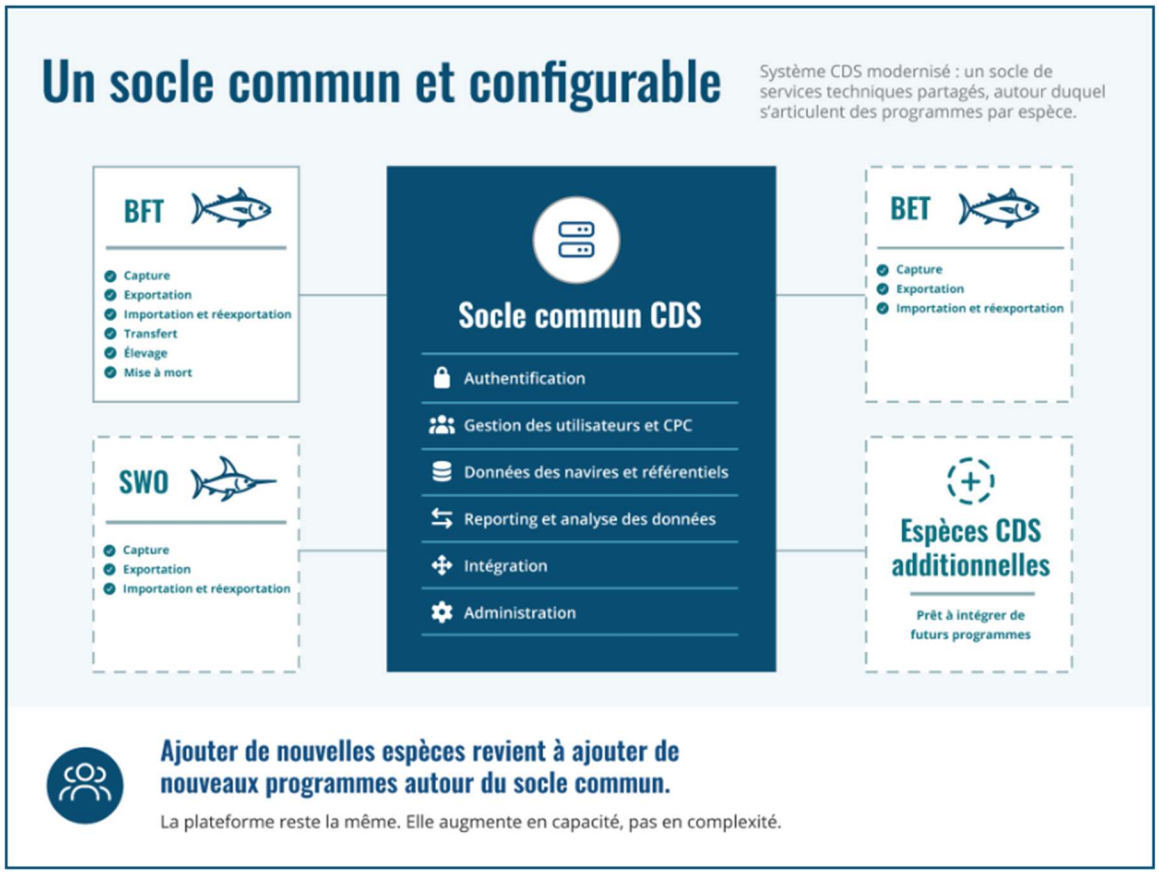
Une simple reconstruction du même système eBCD avec une technologie plus récente risquerait de perpétuer le coût élevé et les contraintes d'exploitation du système actuel. La refonte du système en une plateforme CDS doit donc donner lieu à une application unique et configurable retenant toutes les fonctionnalités de l'eBCD actuel pour le BFT et pouvant incorporer d'autres espèces candidates et flux associés tels que l'ICCAT le décidera. Les fonctions communes doivent être partagées, avec des flux spécifiques à chaque espèce et des règles métier configurées au sein d'un même système plutôt que mis en place à travers des systèmes séparés. Cette approche

permettra de réduire les coûts et les cycles de développement pour les modifications qui peuvent être effectuées au sein du modèle de configuration, tout en évitant la duplication des coûts d'hébergement, de maintenance, d'assistance technique et de formation.

3. Le système CDS

Le système CDS, ou le socle commun du CDS, devra retenir toutes les fonctionnalités actuelles du eBCD, y compris les fonctionnalités de rapport, administration, contrôle qualité et conformité, et la prise en charge des langues officielles. Ces éléments principaux sont les suivants :

- **Une base de données sécurisée :** Elle conserve les registres essentiels, y compris les données historiques du système eBCD migrées depuis le système existant, et applique les règles métier validées par l'ICCAT en matière d'accès, d'utilisation, de gouvernance et d'exportation des données.
- **Un système accessible depuis un navigateur web :** Permet aux utilisateurs autorisés, y compris les validateurs de données agissant au nom des autorités compétentes, de saisir, valider et vérifier les données de chaque flux de travail du CDS, dont l'ensemble du flux de données pour le BFT : de la capture au transfert, à l'élevage, la mise à mort et aux échanges commerciaux, tout en gérant les registres et les comptes.
- **Des flux de travail et des règles métiers configurables :** Les espèces, les sections de documentation, les champs de données, les règles de validation et les rôles des utilisateurs sont configurables. Toute modification au sein du modèle de configuration peut être effectuée sans besoin de nouveau logiciel ; tout besoin au-delà de ce modèle nécessiteront des développements supplémentaires du logiciel.
- **Une interface documentée :** Une interface de programmation d'applications (API) permet de créer et d'intégrer de nouvelles capacités, reliant le système sur le web aux règles métier et services de données sans besoin d'accéder directement à la base de données.



4. Préparer la refonte du système

Les modifications du système eBCD actuel devrait se limiter à la résolution de problèmes techniques critiques et aux besoins exceptionnels, couplées d'une analyse des données pour documenter et mieux comprendre l'utilisation du système actuel. Aucune nouvelle fonctionnalité qui nécessiterait ensuite d'être répliquée dans le nouveau système ne devrait être créée sous le système actuel. Ce dernier devra rester opérationnel pendant toute la durée de la transition.

5. Prochaines étapes recommandées

L'ICCAT décidera des responsabilités de gestion internes. Les grandes étapes ci-dessous permettront de traduire les orientations stratégiques du présent rapport en actions concrètes.

Étape	Description
1	Confirmer l'approche : s'accorder sur un système CDS unique et configurable retenant toutes les fonctionnalités actuelles du BFT et capable d'incorporer d'autres espèces au fur et à mesure que l'ICCAT le décide.

2	Confirmer le périmètre du projet : documenter toutes les fonctionnalités actuelles du eBCD, l'analyse des données d'utilisation du système, les règles métier, les contrôles de validation et les exigences relatives à la migration des données et à la traçabilité des opérations.
3	Préparer la mise en œuvre : confirmer le modèle de configuration, les conditions de sécurité, l'approche de mise en œuvre par phases, les critères d'acceptation du nouveau modèle, et l'approche et le calendrier de sa livraison.
4	Confirmer le financement et la passation de marché pour le nouveau système CDS, avec un budget à jour pour la mise en œuvre, les travaux essentiels permettant d'assurer la continuité de l'ancien système pendant la transition, et les coûts d'exploitation et de maintenance annuels.
5	Procéder à la refonte du système et gérer la transition : reproduire et tester toutes les fonctionnalités actuelles de l'eBCD; migrer les données historiques, les utilisateurs et les journaux d'audit ; exploiter les deux systèmes en parallèle ; désactiver le système actuel uniquement après validation du nouveau système par l'ICCAT ; et ajouter de nouvelles espèces et flux de travail au fur et à mesure que l'ICCAT le décide.

6. Conclusion

Reconstruire le système eBCD en un système CDS unique et configurable maintenant toutes les fonctionnalités actuelles du BFT et pouvant incorporer d'autres espèces candidates et flux de travail associés tels que décidés par l'ICCAT. Nous encourageons vivement l'ICCAT à s'emparer de cette question lors de sa 25ème réunion spéciale en novembre 2026 pour confirmer cette approche et initier la refonte du système tout en assurant la continuité du système eBCD existant.